



La vie politique a encore été marquée par le comportement des députés convoqués pour une session extraordinaire destinée à adopter le programme de mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat (PGE) présenté par le nouveau Premier ministre, Jean Ravelonarivo. Les élus, toujours préoccupés par l'attribution de divers avantages, notamment une dotation en véhicules 4x4, ont tenté de faire obstacle à l'intervention du chef de gouvernement. Des revendications unanimement fustigées dans les médias et par l'opinion publique, à un moment où le pays vit à nouveau une période difficile après le passage d'une tempête tropicale dévastatrice et meurtrière et le regain de l'insécurité alimentaire dans le Sud. Un comportement qualifié de « *cupide et indécent* » par *Tribune*. Le SeFaFi et le KMF/CNOE s'en sont pris vigoureusement aux élus. **Le Premier ministre a pu finalement présenter**

son programme après avoir trouvé un compromis avec le bureau de l'Assemblée. « *Une allocution prononcée sur un ton martial* », rapporte *L'Express*, portant sur huit thèmes, avec en « *pole position* » le renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, avec pour objectif le raffermissement de l'autorité de l'Etat dans une optique de développement. Des engagements propres à rassurer les bailleurs de fonds qui en font une de leurs conditionnalités pour ouvrir le robinet des financements. **L'allocution a été suivie par l'annonce de nombreux limogeages dans la haute administration.** Le directeur général des Douanes, Hajarizaka Raminomanana, avait lancé peur avant un appel pour que cessent les interventions et les pressions des opérateurs et de hauts responsables étatiques en vue d'obtenir des exonérations de droits. Il a été démis de ses fonctions quelques jours après l'allocution du premier ministre, de même que son collègue des Impôts.

Les députés ont persisté dans leur grande majorité à s'opposer à la déclaration de leur patrimoine et se sont attiré les foudres de l'opinion publique. La HCC leur a rappelé qu'ils doivent se conformer à cette obligation et que les articles contraires à cette disposition qu'ils ont inscrits dans la loi organique de l'Assemblée nationale ne sont pas conformes à la Constitution.

Saisie par le groupe de cinq partis proches de l'ancien Président de la Transition, l'Alliance d'Ambodivona, la HCC a déclaré la nomination du Premier ministre conforme à la Constitution. La coalition majoritaire de députés favorables au chef de l'Etat, la PMP, a été jugée seule habilitée à pouvoir présenter un candidat au poste de chef de gouvernement, en application de la Constitution. Un vif débat juridique a opposé longuement la classe politique à ce sujet, fragilisant les premiers pas de la nouvelle équipe gouvernementale.

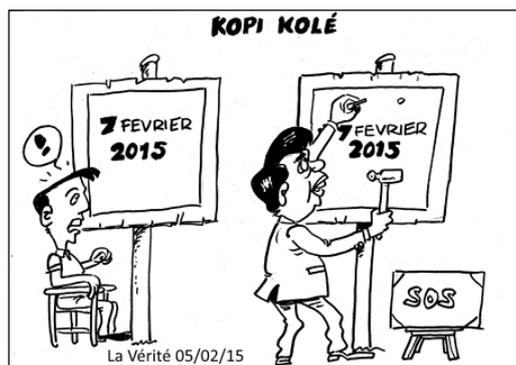
L'Alliance d'Ambodivona a annoncé son intention de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions pour les élections communales qui doivent en principe se tenir le 17 juillet et qui seront suivies par les sénatoriales et les régionales, en attendant la revanche annoncée des partisans d'Andry Rajoelina à la présidentielle de 2018. Le groupement se constitue en opposition de fait, sans s'être encore résolu à se déclarer officiellement comme telle et à bénéficier du statut que la Constitution réserve à l'opposition parlementaire. La composante principale de l'Alliance, le Mapar, parti d'Andry Rajoelina, fait face à des défections qui pourraient le conduire à demander à la HCC la déchéance de 18 de ses députés qui ont décidé de se rapprocher de la mouvance présidentielle.

Le Mapar, le HVM et le TIM ainsi que les « indépendants » animeront les élections communales. Chacun jouera son avenir politique sur les résultats de cette consultation. Le Mapar d'Andry Rajoelina espère avoir ainsi l'occasion de prendre sa revanche sur le parti HVM au pouvoir et sur Hery Rajaonarimampianina qui, selon eux, a renié ses origines politiques après son accession à la magistrature suprême. Le HVM devra, pour la première fois, faire la démonstration de la popularité du régime sur l'ensemble du territoire. Il lui faut encore parfaire son implantation et recruter des candidats. Les enjeux sont importants également pour le TIM, fondé par Marc Ravalomanana. Le scrutin constituera un vrai test pour le fondateur du groupe Tiko, qui dispose du nombre de députés le plus important et qui reste populaire dans la capitale. Il lui faudra néanmoins être capable de remettre de l'ordre dans les affaires de la mouvance, fortement déstabilisée durant l'exil de son chef. Les « *indépendants* » seront comme à l'habitude, fort courtisés par les grandes formations politiques qui pourraient bien, une fois encore, faire monter les enchères pour s'attirer leurs bonnes grâces. Le décret portant interdiction faite aux autorités politiques de participer aux campagnes électorales comporte d'importantes imprécisions dans sa version française. Un manque de précision susceptible d'ouvrir la voie à des interprétations divergentes et devenir un nouveau sujet de discorde, comme pour la présidentielle et les législatives.

La création de 140 nouvelles communes a été adoptée par l'Assemblée nationale. Une décision jugée éminemment politique par *L'Express* qui écrit : « *L'objectif est bien évidemment d'avoir les ramifications les plus proches de la population pour pouvoir mieux maîtriser l'élection présidentielle de 2018. (...) Il n'y a que les grands partis qui ont les moyens de couvrir les 1.700 communes et de surveiller les quelques 20.000 bureaux de vote éparpillés dans tout le pays* ». **La HCC, faisant preuve d'indépendance par rapport au pouvoir, a déclaré la loi portant statut spécial d'Antananarivo contraire à la Constitution.** Le « *morcellement de la capitale* » n'aura pas lieu. L'exécutif pourrait envisager de réécrire une nouvelle fois ce texte de loi très controversé, ce qui nécessiterait la convocation urgente d'une session extraordinaire de l'Assemblée nationale et pourrait imposer un report des communales. La tenue d'élections partielles différées pourrait être l'option envisagée pour les trois villes concernées par la décision de la HCC. Des voix se font en effet entendre pour s'opposer au fait que cette situation

remette en cause le calendrier national de la consultation. Les réactions des bailleurs du « *basket found* » du PACEM seront à prendre en compte, surtout si un report du calendrier électoral était envisagé. Ces élections communales seront les premières depuis 2007, le mandat des élus locaux ayant été prorogé en raison de la crise politique.

Les détenus politiques de 2002 et de 2009 ont déposé une demande d'indemnisation au Conseil pour la réconciliation malgache (FFM) pour les préjudices moraux et physiques qu'ils ont subis en prison, conformément aux dispositions de la feuille de route de sortie de crise. Les montants exigés sont exorbitants et aucun budget n'a été prévu à cet effet. Un concours des bailleurs de fonds est escompté. 549 demandes ont déjà été réceptionnées. Le processus de réconciliation nationale a prévu également l'indemnisation des victimes des crises successives. Les opérateurs économiques malgaches victimes des pillages et incendies de début 2009 rappellent que jusqu'ici ils n'ont pas été indemnisés, contrairement aux opérateurs étrangers qui ont été dédommagés par leurs assurances. L'association des victimes du 7 février 2009 (AV7) entend également demander des réparations.



La commémoration de la fusillade du 7 février 2009 a attisé les divisions de la classe politique. Le 7 février a été opportunément décrétée par le pouvoir « *Journée de solidarité nationale* » envers les victimes du cyclone Chedza et de la famine qui sévit dans le Sud. Ni Andry Rajoelina ni Marc Ravalomanana n'ont répondu à l'invitation de participer aux cérémonies. Les membres de l'association des victimes ont étalé leurs divergences. Son bureau a été accusé de connivence avec le pouvoir. Quatre groupes différents ont défilé pour déposer des gerbes devant la stèle commémorant cette tragédie. *L'Express* note que les invectives lancées entre les parties rivales mettent en évidence la fragilité du processus de réconciliation nationale. Et pour *Midi*, toujours cette lancinante question à laquelle personne ne semble vouloir chercher de réponse : qui est à l'origine de ce massacre ? Qui va enfin se décider à faire la lumière de manière impartiale sur ces événements ? *L'Express* suggère que le procès par contumace qui a condamné Marc Ravalomanana aux travaux forcés à perpétuité soit refait et qu'une reconstitution des faits soit organisée.

L'ambassadeur d'Afrique du Sud déclare que les investigations portant sur le retour en catimini de l'ancien Président sont presque achevées. « *Le gouvernement sud-africain partagera avec le gouvernement malgache le résultat de ces investigations* », souligne-t-il. « *Marc Ravalomanana n'a pas seulement violé les lois malgaches, mais aussi celles de l'Afrique du Sud* », précise-t-il encore. Le quotidien *Les Nouvelles* doute que le résultat de cette enquête soit divulgué rapidement en raison des risques que cette publication pourrait faire porter au processus de réconciliation. Le journal note que le flou continue de régner au sujet du statut réel de l'ancien Président, qui reste sous le coup d'une décision administrative de placement en résidence surveillée, sans que la Justice n'ait encore été saisie. **Les mesures restrictives de liberté prise à son encontre sont progressivement levées.** Reste qu'il lui est toujours interdit de prendre part au débat politique. Une situation qui le pénalise dans la conduite de ses troupes à quelques mois du scrutin communal.



Une 7^{ème} réunion au Sommet des cinq présidents s'est tenue sous l'égide du FFKM. Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka, absents du pays, se sont fait représenter. Les trois présidents présents ne seraient pas parvenus à s'entendre sur la dissolution du FFM, institution de réconciliation née sous la Transition en application de la feuille de route mais qui n'aurait plus sa raison d'être après le retour à l'ordre constitutionnel. **Zafy Albert a décidé de se retirer du comité technique en charge de l'organisation,** décision motivée par son exigence de voir créé, préalablement à l'organisation des forums régionaux annoncés pour le mois de mars, un « *Comité National pour la Réconciliation* » (CNR) qui donnerait une existence légale à l'organisateur et aux assises. **Andry Rajoelina lui a emboité le pas,** conditionnant la poursuite de sa participation au processus à l'application de l'article 54 de la Constitution concernant les modalités de désignation du Premier ministre, remettant ainsi en cause la nomination de Jean Ravelonarivo, validée par

la HCC. Il exige également la révision de la destitution jugée « *anticonstitutionnelle* » du premier bureau de l'Assemblée nationale dirigé par l'ancienne ministre de la Justice de la Transition, Christine Razanamahasoa. **Marc Ravalomanana et sa mouvance confirment qu'ils restent dans le processus de réconciliation.** La défection des deux autres protagonistes contribue au rapprochement entre le chef de l'Etat et la mouvance Ravalomanana, estime *Midi*. Pour les animateurs du processus de réconciliation, les défections enregistrées ne devraient pas avoir d'incidence, la démarche n'ayant pas pour but de réconcilier les Présidents mais « *de réconcilier les Malgaches entre eux* ». **Les forums régionaux auront lieu comme prévu du 6 au 8 mars et un regroupement national est annoncé du 25 au 29 mars.** Pour Christine Razanamahasoa, chef de file de la mouvance Rajoelina, les quatre protagonistes « *sont encore fâchés entre eux. On ne peut pas parler de réconciliation si ces questions ne sont pas réglées* », avance-t-elle. La Plateforme nationale des organisations de la société civile (PFNOSC) appuie la poursuite du processus engagé par le FFKM et condamne « *les petits caprices* » de Zafy Albert et d'Andry

Rajoelina qui ont déclaré forfait. Le KMF/CNOE entend également participer aux forums programmés. Le SeFaFi se montre en revanche pessimiste quant à l'issue du processus. Les cinq présidents, explique son coordonnateur, ne font que « *soigner leur image aux yeux de l'opinion et ne se soucient nullement de la vraie réconciliation* ». L'ambassadeur des Etats-Unis annonce le soutien des Américains au processus de réconciliation.

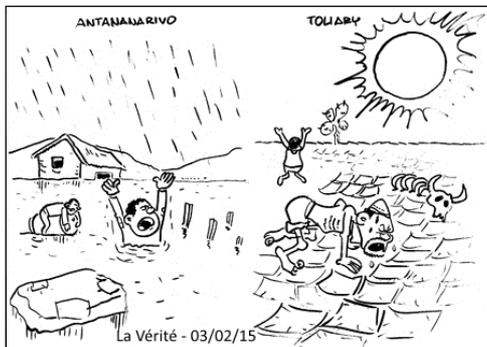
L'évaluation des performances de Madagascar en matière de lutte contre la corruption a fait l'objet d'une mission par des évaluateurs en provenance du Nicaragua et du Nigéria, dans le cadre de la Convention des Nations unies sur le sujet. Une réforme du Bianco pourrait s'imposer : son dernier bilan annuel apporte la preuve que l'enrichissement illicite demeure impuni. Madagascar n'est pas parvenu à atteindre ses objectifs en matière d'indice de perception de la corruption (IPC). La révision de la stratégie nationale de lutte contre la corruption est engagée et le Premier ministre a tenu un discours très ferme aux chefs d'institutions concernées par ce fléau, convoqués à tour de rôle à la Primature. Il ne fait aucun doute que les bailleurs de fonds attendent de la nouvelle équipe gouvernementale des résultats significatifs en la matière, estiment les observateurs.



L'insécurité demeure un sujet majeur de préoccupation. Les kidnappings à répétition inquiètent les opérateurs économiques et les milieux diplomatiques. Des arrestations ont été opérées au sein des forces de l'ordre. Un jeune ressortissant français d'origine indo-pakistanaise (karana) a été enlevé à la sortie du collège français de Toliara. Quatre négociateurs français dépêchés par le Quai d'Orsay ont été étroitement associés à sa recherche. Libéré quelques jours plus tard, un rançon a été versée. Depuis 2009, 20 à 30 ressortissants français ont été victimes de kidnapping en contrepartie de rançon. **Les attaques de dahalo ont repris dans le Grand Sud.** L'armée a lancé une opération spéciale avec pour objectif de neutraliser un chef dahalo qui défie les forces de l'ordre depuis plusieurs mois. Du côté d'Amboasary-Sud, des gendarmes

ont reçu le renfort de 1.800 villageois armés. Pour l'Agence de presse de l'océan Indien (APOI), le Grand Sud est à nouveau au bord de la guerre civile. Les témoignages recueillis sur place contredisent la version officielle : la région n'a pas retrouvé le calme après la spectaculaire « reddition » et l'amnistie de 4.000 dahalo. Le SeFaFi a porté un jugement sévère sur l'opération « coup d'arrêt » dont le bilan fait état de la mort de 573 personnes, dont 445 dahalo, 115 villageois et 13 membres des forces de l'ordre. La presse mentionne la persistance d'actes de « vindicte populaire » qui laissent les autorités impuissantes.

Dans le classement annuel de RSF sur la **liberté de la presse**, Madagascar progresse et se trouve au 64ème rang sur 180, gagnant 17 places sur un an. Un résultat attribué au retour à l'ordre constitutionnel.



Une grande sécheresse menace la sécurité alimentaire de centaines de milliers de personnes dans le Sud. La famine qui y sévit a conduit 54.000 des 100.000 élèves de la zone à abandonner l'école. Le responsable du PAM tire la sonnette d'alarme : les stocks de vivres destinés aux victimes du « kere » et aux cantines scolaires sont en voie d'épuisement. Il assure avoir besoin de près de 3 millions de dollars jusqu'en juin pour venir en aide à 350.000 personnes affectées par la sécheresse.

L'UE a alloué une aide d'urgence de 3 millions d'euros en faveur des victimes des inondations dans trois pays d'Afrique Australe dont Madagascar. Ces trois pays sont gravement touchés par des

inondations qui ont provoqué des déplacements de population, détruit des maisons, des écoles, des hôpitaux, des routes et d'autres infrastructures socioéconomiques, engendrant des besoins importants en termes de réhabilitation et de reconstruction. A Madagascar, la tempête tropicale Chedza a laissé derrière elle plus de 130.000 sinistrés dont environ 20.500 déplacés dont 16.900 à Antananarivo. Des chantiers HIMO ont été mis sur pieds. Les populations des bas quartiers de la capitale ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis des autorités qu'elles accusent de se désintéresser de leur sort. La rupture de digues dans la plaine d'Antananarivo a provoqué à nouveau de graves inondations faisant plusieurs dizaines de milliers de sans-abris.

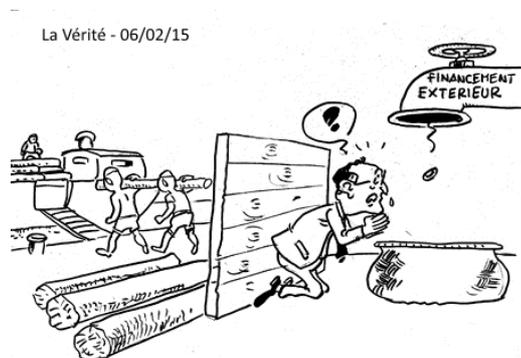
Une Conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie s'est tenue à Antananarivo. Organisée conjointement par la COI et le gouvernement, avec l'appui du CIRAD et le soutien de l'UE, elle a réuni plus de 150 participants. Objectif : redonner à Madagascar sa vocation de « grenier de l'océan Indien » au travers d'une dizaine de grands projets. Un financement de 690 millions d'euros au niveau régional sera débloqué sur une période de cinq à sept ans. La Nation redoute que ces programmes conduisent la Grande Ile à faire appel à des multinationales qui bafoueraient les intérêts des communautés paysannes et se livreraient à l'accaparement des terres.

Pour le Collectif Tany, les premiers pas du nouveau président ont suscité une profonde inquiétude quant à ses intentions dans le domaine du foncier. Son équipe a lancé des appels insistants aux investisseurs pour occuper les « 18 millions d'ha de terres arables disponibles ». La promotion des terres auprès des investisseurs devrait, selon Tany, être précédée d'un audit complet de tous les titres et certificats fonciers par une structure compétente et indépendante. Des consultations sont en cours en vue de l'élaboration de la nouvelle politique foncière, avec la participation de la FAO. « *Le foncier est un levier de développement du pays* », rappelle un consultant.

L'État ouvre le débat sur la révision du Code minier. La révision de la redevance et des ristournes, l'octroi de permis et les questions environnementales sont à l'ordre du jour. L'objectif consiste à apporter des modifications au Code de 2004, afin de mieux répondre au contexte et aux contraintes du moment, ainsi qu'aux objectifs du gouvernement. Il s'agit d'améliorer les impacts de l'exploitation des ressources minières sur la vie des populations. Madagascar ayant souscrit des engagements sur la protection des droits des enfants, cet aspect sera également pris en compte.

Madagascar va enclencher le processus de validation auprès de l'EITI en vue d'obtenir le statut de pays conforme d'ici fin 2016. Selon les nouvelles règles de l'EITI, les contrats pétroliers devront désormais être intégrés.

Un accord de pêche a été signé avec l'UE pour une valeur de 6,8 millions d'euros sur la période 2015-2018. L'accord autorise 94 bateaux de pêche européens à exercer leur activité à partir de 20 milles marins au-delà des côtes. La redevance annuelle de 700.000 euros versée par l'UE sera destinée à la consolidation des activités du Centre de surveillance de pêche et de l'Agence sanitaire halieutique (ASH), en coopération avec les autres Etats de la COI.



A l'occasion de son discours de mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat (PGE), Jean Ravelonarivo a réaffirmé sa volonté d'opérer une guerre sans merci contre les auteurs de trafics de bois de rose. « *Le gouvernement appliquera la tolérance zéro* », déclare-t-il. Les responsables des régions concernées seront remplacés et un tribunal spécial mis en place. Interpol a été saisi par les autorités de l'affaire du cargo Min Feng battant pavillon panaméen localisé dans la ZEE de Madagascar, à 10 km au large de Ste Marie. Un suivi satellitaire a été organisé avec le concours de partenaires techniques et financiers mais le cargo a pu échapper malgré tout à la surveillance. Quatre membres d'équipage d'un cargo chinois, le Min Tai Leng, arraisonné à Mangabe Maroantsetra mi-janvier, ont été

placés sous mandat dépôt à Toamasina.

Un réseau mafieux de trafics de tortues a été mis à nu par la gendarmerie. Trois Chinois ont été pris avec 200 tortues en partance pour l'Asie. 600 kilos d'or seraient sortis du pays depuis la suspension des activités d'exportation d'or en 2012, selon les Nations unies, pour une valeur estimée à 18 millions de dollars. Près de 19.000 hippocampes déshydratés, protégés par la Convention de Washington, ont été saisis par la douane française à l'aéroport de Roissy. D'une valeur estimée à près de 200.000 euros, ils étaient en transit pour Hong-Kong. La sécurité à l'aéroport international d'Ivato est une fois de plus en cause. Les autorités affirment vouloir y remédier.

Pour le directeur de l'AFD, le gouvernement doit prioriser les investissements dans le domaine des infrastructures stratégiques (portuaires, routières, hydroélectriques et agricoles). Une part trop importante du budget de l'Etat est consacrée au fonctionnement. L'ambassadeur de France déclare que les partenaires de Madagascar attendent du gouvernement que « *les intentions se traduisent en actes et notamment en réformes concrètes, mesurables et opérationnelles* ».

L'UE se déclare satisfaite du premier « dialogue politique » avec le gouvernement malgache. Le déblocage des fonds du 11^{ème} FED devrait intervenir avant la fin de l'année. L'ambassadeur de l'UE a reconnu avoir fait part des préoccupations de l'Europe au sujet de la persistance des trafics de bois de rose mais il affirme avoir été convaincu de la manière dont l'exécutif entend résoudre le problème, très lié à celui de la corruption. Le montant de 518 millions de dollars déjà réservé à Madagascar pourrait être majoré avec des budgets spécifiques et notamment avec des fonds qui transitent par des organisations régionales comme la COI. Des consultations en vue d'identifier les programmes d'intérêts nationaux et régionaux vont être engagées pour promouvoir les projets qui seront financés. L'UE a déjà versé en décembre 2014 une subvention de 65 millions d'euros, affectée directement au budget de l'Etat. La France va verser sou peu une aide budgétaire de 20 millions d'euros. En 11 ans, l'UE a engagé un milliard d'euros sur la Grande Ile et a fourni 47% des aides dont le pays a bénéficié (30% d'aide bilatérale des Etats membres de l'Union et 17% d'aide des institutions européennes).



Le PNUD a annoncé la signature d'un accord pour la mise en œuvre du « programme-pays » d'un montant de **73 millions de dollars** pour la période 2015-2019. Les crédits alloués devront être consacrés à la bonne gouvernance, la sécurité, la lutte contre la pauvreté, la décentralisation, la justice, la démocratie, la transparence, la traçabilité, le respect des droits de l'homme et la protection de l'environnement.

Les États-Unis et la Chine à la rescousse pour la protection et défense des frontières maritimes. Les États-Unis ont confirmé le don d'un navire garde-côte qui sera opérationnel début 2016. La Chine a pris le même engagement. Outre la lutte contre des trafics illicites, ces

navires participeront à la lutte contre la piraterie.

Madagascar est classé par la Coface pays à très grands risques en raison de la fragilité de la situation politique. Le pays est classé dans la catégorie D en ce qui concerne l'environnement des affaires. ». La Coface confirme que « *le versement effectif de l'aide [des bailleurs de fonds] reste lié à la finalisation du PND et à la stabilisation de la situation politique. (...) La gouvernance du pays demeure faible, marquée par un niveau élevé de corruption* ».

Un an après la présidentielle, les investisseurs étrangers n'affluent pas. Hery Rajaonarimampianina saisit chaque occasion pour lancer des appels aux IDE. L'exécutif annonce l'organisation prochaine d'une conférence avec les bailleurs de fonds au cours de laquelle sera présenté le PND. L'élaboration d'un nouveau Code des investissements figure parmi les actions de promotion annoncées. La Cruced va assister Madagascar dans l'analyse des aspects réglementaires, institutionnels et promotionnels relatifs de sa politique d'investissement afin de rendre la Grande Ile plus attractive.

Le chômage déguisé toucherait 84% de la population. La prédominance du secteur informel, l'analphabétisme, le phénomène de non-scolarisation ou de déscolarisation des enfants et le faible taux de productivité ne font que renforcer cette problématique.

Les exportations sur le marché américain dans le cadre de l'Agoa débutent. Une vingtaine d'entreprises franches ont obtenu leur « *attestation d'éligibilité* ». Pour les cinq prochaines années, le groupement des entreprises franches et partenaires (GEFP) se fixe comme objectif un volume d'exportation de un milliard de dollars, la création de 200.000 emplois directs et de près d'un million d'emplois indirects.

Le redémarrage du programme Millenium Challenge Corporation (MCA) est en vue. Le programme avait fortement contribué aux réformes foncières dans la Grande Ile, entamées depuis 2005. La reprise est assortie de conditionnalités portant notamment sur la bonne gouvernance.

Midi émet l'hypothèse que la réouverture du groupe Tiko constituerait la contrepartie du soutien de Marc Ravalomanana au pouvoir en place. Les négociations en vue du redémarrage seraient déjà très avancées. Le ministre de l'Industrie, en charge du dossier technique, laisse entendre qu'un accord politique aurait été conclu. Les importants arriérés fiscaux de Tiko et la question de l'indemnisation pour les actes de pillage subis du 26 janvier 2009 seraient au centre des discussions.

Le ministre d'Etat Rivo Rakotovo, en charge des grands projets présidentiels et président du parti présidentiel HVM, se trouve au centre d'une polémique trouvant sa source dans plusieurs décisions contestées qui violeraient l'orthodoxie financière en matière de gestion de fonds publics, selon ses détracteurs.